

VIE PROFESSIONNELLE

SAVE THE DATE : CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉVÉNEMENTIELLE

SAVE THE DATE : CONGRÈS UBH

BPIFRANCE RENFORCE SON SOUTIEN À L'INDUSTRIE FRANÇAISE

LE PROJET DE LOI INDUSTRIES VERTES EN SYNTHÈSE

FRANCÉCLAT - PROGRAMME BOOSTER : FAITES-VOUS ACCOMPAGNER À L'INTERNATIONAL

ÉVOLUTION DES VENTES EN FRANCE D'HORLOGERIE-BIJOUTERIE-JOAILLERIE À FIN MARS 2023

PARITÉ DE L'EURO

LE TEMPS DES ADHÉRENTS



BRÈVES HORLOGÈRES

AUGARDE : LA MONTRE MILITAIRE CARRÉE

BRISTON : DU NOUVEAU DANS LA COLLECTION « CLUBMASTER »

DEPANCEL : SÉRIE-R 5TH ANNIVERSARY

GPHG 2023 - COUP D'ENVOI POUR LES INSCRIPTIONS

RESTREPO : L'ÉLLIPSE MACH 2 CHRONO

YEMA URBAN FIELD

VIE PROFESSIONNELLE

SAVE THE DATE : CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉVÉNEMENTIELLE

⇒ **Jeudi 15 juin 2023 à Besançon : réunions France Horlogerie**

- **10h00** : Conseil d'administration

- **14h30** : Assemblée générale événementielle : « **Vers la réindustrialisation de l'horlogerie française** »

SAVE THE DATE : CONGRÈS UBH

⇒ **Dimanche 25 et lundi 26 juin 2023 à Paris : congrès de l'UBH**

- **Salon des montres françaises**

- **Rencontre avec les marques françaises de montres**

- **Remise des prix UBH dont le Trophée spécial de la Montre française : modalités de candidature, clôture des inscriptions le **25 mai 2023****

- **dîner de gala**

Pour plus d'information : cguinet@francehorlogerie.fr

VIE PROFESSIONNELLE

BPIFRANCE RENFORCE SON SOUTIEN À L'INDUSTRIE FRANÇAISE

Bpifrance mobilise 50 millions d'euros dans la création du fonds Bpifrance Amorçage Industriel, dédié aux entreprises qui développent des innovations incrémentales en phase d'industrialisation. Bpifrance complète ainsi son continuum de financement en faveur de l'industrie française. En investissant ce nouveau segment de marché, encore peu couvert, Bpifrance ambitionne de créer un effet d'entraînement auprès des investisseurs privés.

Paris, le 15 Mars 2023 – L'action de Bpifrance pour l'industrie est historique et massive avec 25 milliards d'euros déployés en 2021, soit environ 50 % de l'ensemble des moyens injectés par la banque dans l'économie. Bpifrance qui déploie le Plan Startups et PME industrielles depuis son lancement en janvier 2022 dans le cadre de France 2030, participe à la relance de la dynamique industrielle sur tout le territoire afin de répondre à l'objectif gouvernemental de créer 100 usines innovantes par an d'ici 2030. Le nouveau fonds Bpifrance Amorçage Industriel, doté et géré par Bpifrance s'inscrit dans cette ambition.

Le fonds Bpifrance Amorçage Industriel est dédié aux startups industrielles qui développent en France des produits innovants, ne reposant pas sur des technologies différenciantes et qui ne nécessitent pas de composants ou de savoir-faire hautement techniques, mais dont la capacité de différenciation est forte et qui veulent produire en France. De par leur nature, ces produits sont soumis à un risque technique et réglementaire modéré qui leur permet un développement rapide.

Si ces entreprises sont nombreuses (Bpifrance en a identifié plus de 400 à fin 2022, dans une analyse non exhaustive), nombre d'entre elles peinent à trouver des financements, en particulier en capital, pour passer du prototype à la ligne de production pilote puis à la première usine. Ainsi en 2021, moins de 40% de ces start-ups rencontrées par Bpifrance avaient levé des fonds et seulement 50% d'entre elles pour un montant supérieur 1,5 millions d'euros.

Le fonds Bpifrance Amorçage Industriel, qui sera opérationnel au courant du deuxième trimestre 2023, prendra des participations minoritaires dans des entreprises en phase expérimentale de production en série. Bpifrance investira des tickets unitaires de 250 000 euros à 2 millions d'euros. Les tours de table devront réunir, au côté de Bpifrance, au moins un investisseur institutionnel bénéficiant d'une expertise technique ou sectorielle complémentaire de celle de l'équipe dirigeante. Fidèle à la doctrine de Bpifrance, le fonds d'amorçage industriel accompagnera les entreprises de son portefeuille sur le long terme.

Paul-François Fournier, Directeur exécutif de l'Innovation déclare : « *Le chemin vers l'industrialisation des innovations incrémentales est par nature plus rapide et moins risqué que pour les innovations de rupture. Les entreprises qui les développent sont toutefois insuffisamment financées par les acteurs privés, alors même qu'elles constituent un levier majeur de renforcement du tissu industriel français, de création d'emplois et de maintien des compétences sur l'ensemble du territoire. En créant un fonds dédié qui complète le dispositif existant, notre ambition est de renforcer notre soutien à la relance de la dynamique industrielle du pays.* »

VIE PROFESSIONNELLE

LE PROJET DE LOI INDUSTRIES VERTES EN SYNTHÈSE

Ce projet de loi porté par le Gouvernement vise à « faire de la France la championne de l'industrie verte en Europe ». Son objectif est double : « accélérer les efforts entamés (...) en faveur de la création d'emplois industriels et faire de l'industrie française un levier de réduction de notre empreinte carbone ». Le projet de loi s'articule autour de 3 axes :

- ⇒ Faciliter l'implantation et le développement des sites industriels
- ⇒ Financer l'industrie verte
- ⇒ Favoriser les entreprises vertueuses.

S'agissant de l'accélération de l'implantation des sites industriels et la réhabilitation des friches, le projet de loi prévoit d'instaurer une planification industrielle à l'échelle régionale dans le cadre des SRADDET, de moderniser la consultation du public et de mieux sécuriser les procédures en matière d'autorisation environnementale, de renforcer l'usage des matières premières recyclées dans l'industrie, de fluidifier les cessations d'activités et de favoriser la réhabilitation du foncier industriel. Il propose également des mesures pour favoriser la mise en œuvre du dispositif « sites clé en main » et le déploiement d'implantations industrielles d'intérêt national majeur ou relevant du champ de l'industrie verte.

En matière de commande publique, un nouveau dispositif d'exclusion dit « à l'appréciation de l'acheteur ou de l'autorité concédante » sera introduit pour les opérateurs économiques qui ne satisferaient pas à leurs obligations de publication d'informations en matière de durabilité issues de la directive « CSRD » (Corporate Sustainability Reporting Directive). Il étend le champ d'application des schémas de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables (SPASER) à l'ensemble des acheteurs, y compris l'Etat.

Concernant enfin les outils de financement, le projet de loi prévoit une obligation de référence générale dans les contrats d'assurance-vie pour les unités de compte ayant obtenu les labels reconnus par l'Etat satisfaisant aux objectifs de transition écologique ou d'investissement socialement responsable. Il crée un nouveau produit d'épargne spécialement destiné aux mineurs, intitulé « plan d'épargne avenir climat ». Enfin, il entend donner la possibilité aux assurés d'avoir un accès plus facile aux actifs non cotés afin de contribuer au financement l'industrie verte.

A l'issue de la consultation publique, ce projet de loi a été soumis au Conseil national de la Transition écologique (CNTE) le 4 mai dernier. Il sera présenté en Conseil des ministres le 17 mai, puis examiné au Sénat en Commission la semaine du 12 juin et en Séance celle du 19 juin.

VIE PROFESSIONNELLE

FRANCÉCLAT : PROGRAMME BOOSTER - FAITES-VOUS ACCOMPAGNER À L'INTERNATIONAL

Francéclat met en place un programme d'accompagnement pour les entreprises désireuses de structurer et booster leur développement à l'international.

Le programme Booster est un accompagnement sur-mesure, animé par un consultant, qui permet à l'entreprise de bénéficier sur une période allant de 4 à 6 mois :

- d'un diagnostic Export ;
- d'un coaching personnalisé centré sur les axes d'amélioration ;
- de recommandations et d'une feuille de route.

L'objectif est d'aider l'entreprise à mettre en place ou challenger sa stratégie export avec un accompagnement très concret, adapté à ses besoins, pouvant répondre aux questions suivantes :

- ⇒ Quels outils de communication BtoB ?
- ⇒ Quels marchés cibles ?
- ⇒ Quelle politique tarifaire ?
- ⇒ Quelle politique de partenariat ? Avec quels contrats ?...

Francéclat prendra en charge 50 % des frais de ce programme coconstruit avec 3 consultants.

Pour découvrir en détail le programme Booster et les profils des consultants, [CLIQUEZ ICI](#).

VIE PROFESSIONNELLE

EVOLUTION DES VENTES EN FRANCE D'HORLOGERIE-BIJOUTERIE-JOAILLERIE À FIN MARS 2023

La note de conjoncture de l'Observatoire Francéclat est issue de l'exploitation statistique des déclarations de taxe HBJOAT. Cette information est traitée en respectant les règles de confidentialité et de secret statistique auxquelles Francéclat est rompu de par son agrément par l'INSEE pour les statistiques industrielles.

Cette note de conjoncture, qui couvre tous les circuits de distribution, est pertinente puisqu'elle intègre de manière exhaustive toutes les déclarations des entreprises disponibles pour les périodes comparées, sans aucune extrapolation. Pour cette publication ont été exploités les résultats de 3.100 entreprises de toutes tailles, détaillants indépendants comme réseaux multi-points de vente de tous types, dont 1.000 effectuent une déclaration de taxe mensuellement.

Ce périmètre est en perpétuelle évolution, en fonction des déclarations effectuées, et les variations ici publiées ont été révisées par rapport à celles apparaissant dans nos précédentes publications et seront amenées à l'être régulièrement dans les prochaines notes de conjoncture.

Il convient de rappeler les fermetures administratives qui ont affecté les magasins physiques de notre secteur, le 16 mars 2020 (réouverture le 12 mai), le 30 octobre 2020 (réouverture le 28 novembre) et le 3 avril 2021 (réouverture le 19 mai), ainsi que celles qui ont concerné les commerces et centres commerciaux non alimentaires de plus de 20.000 m² le 31 janvier 2021, voire de plus de 10.000 m² dans certains territoires les 6 et 20 mars 2021 (réouvertures le 19 mai).

Les données relatives au mois de janvier 2023 notamment nous rappellent que, compte tenu du poids relatif des différents circuits, la performance de l'un peut impacter fortement la vision de l'ensemble.

Evolution mensuelle des ventes par circuits de distribution

Selon l'Observatoire Francéclat, l'évolution des ventes totales d'horlogerie-bijouterie-joaillerie était de +27% en mars 2023 par rapport à mars 2022.

Cette évolution se traduisait par une progression des ventes de 29% pour les horlogeries-bijouteries (y compris leurs ventes en ligne), à savoir +38% pour les HBJO en ville, +27% pour les spécialistes montres et +6% pour les HBJO en centre commercial.

La haute joaillerie et la haute horlogerie affichaient respectivement +111% et +28%.

De son côté, le commerce non spécialisé affichait une augmentation de 24% de ses ventes, dont, notamment, +12% pour les grands magasins mais par contre -2% pour les grandes surfaces.

Evolution trimestrielle des ventes par circuits de distribution

L'évolution des ventes totales d'horlogerie-bijouterie-joaillerie pour le premier trimestre 2023 s'établissait à +22% par rapport à 2022. En particulier, la vente à distance (spécialisée ou non) diminuait par contre de 1%.

Cette évolution globale se traduisait par une progression de 25% dans le commerce spécialisé dont 39% pour les indépendants et 5% pour le commerce organisé.

En particulier, l'augmentation de 26% des ventes des horlogeries-bijouteries (y compris leurs ventes en ligne) reflétait une progression de 34% pour les HBJO en ville (+131% pour les Maisons de la Place Vendôme et +11% pour les autres HBJO en ville), +33% pour les spécialistes montres, +7% pour les bijouteries fantaisie et +4% pour les HBJO en centre commercial.

VIE PROFESSIONNELLE

À noter que la haute joaillerie et la haute horlogerie affichaient une croissance respective de 115% et de 37%.

Parallèlement, le commerce non spécialisé affichait une hausse de 14% dont, entre autres, 52% pour le discount alimentaire ou non, 13% pour les grands magasins, 2% pour la vente à distance non spécialisée et 1% pour les grandes surfaces.

Les évolutions qui précèdent portent sur les ventes en France, dans l'Espace Economique européen (EEE : Union européenne + Islande, Liechtenstein et Norvège), en Grande-Bretagne et en Irlande du Nord des distributeurs de montres à quartz et mécaniques, de réveils, pendules et horloges, de bijoux en or tous titres, en platine, en argent et en plaqué or ainsi que de pierres et perles et ouvrages en ces matières. Ne sont pas concernées leurs ventes de montres connectées, de composants et bracelets de montres, d'horlogerie technique, de bijoux fantaisie (ces derniers n'étant taxables qu'à la fabrication) et d'articles d'orfèvrerie ainsi que les réparations qu'ils réalisent.

PARITÉ DE L'EURO

Avec le dollar US, le franc suisse, le yen, la livre sterling, le dollar de Hong Kong et le yuan chinois.

Devises	du 01/05/22 au 30/04/23		Cours Moyen		Valeur en Douane*
	Cours le Plus haut	Cours le plus bas	du 01/03/23 au 31/03/23	du 01/04/23 au 30/04/23	du 01/05/23 au 31/05/23
1 USD	1,0455 (28.09.22)	0,9044 (14.04.23)	0,9341	0,9118	0,9147
1 CHF	1,0597 (28.09.22)	0,9528 (09.06.22)	1,0093	1,0157	1,0175
100 JPY	0,7471 (12.05.22)	0,6696 (28.04.23)	0,6993	0,6825	0,6792
1 GBP	1,1964 (28.07.22)	1,1078 (28.09.22)	1,1339	1,1349	1,1350
1 HKD	0,1332 (28.09.22)	0,1152 (14.04.23)	0,1190	0,1162	0,1165
1 CNY	0,1481 (12.07.22)	0,1308 (27.04.23)	0,1355	0,1323	0,1326

* Valeur approximative calculée à partir du taux de change de l'Euro avec les autres devises.

Source : Observatoire Francéclat - Banque de France

LE TEMPS DES ADHERENTS

Kelton.

Vous changez, changez de Kelton



« Vous vous changez, changez de Kelton ». Certains d'entre vous connaissent et se rappelle le slogan de cette marque emblématique des années 70, vendue à l'origine dans les bureaux de tabac ...

Kelton, qui a révolutionné le marché horloger, est encore bien présente dans la mémoire collective. Elle fut la première à proposer des montres accessibles dans l'histoire de l'horlogerie européenne et son succès fulgurant en fit la marque française par excellence.

Comment la marque s'est-elle imposée en France ? Qui en fut le créateur ?
Les montres Kelton ont 70 années d'histoire à raconter ...

LES DÉBUTS DE KELTON ...

Kelton est le fruit de la rencontre entre le géant américain Timex et Stéphane Boullier. Dans les années 50, Stéphane Boullier dirige Vixa, marque horlogère prestigieuse qui équipe les pilotes de l'armée de l'air française.

Mettant à profit une de ses opérations commerciales aux États-Unis, Stéphane Boullier rencontre les gérants de Timex et leur propose de développer en Europe un marché similaire à celui implanté sur le continent américain, qui déjà se distingue par des montres abordables.

Les Américains de Timex décident d'investir sur le marché français et implantent un premier atelier d'assemblage de montres Kelton au 14 rue des Villas, à Besançon. Pendant les premières années, l'activité de l'atelier se concentre sur l'assemblage des montres avec des pièces principalement fabriquées en Écosse dans les usines de Timex. La demande augmente rapidement et Kelton s'agrandit en conséquence, trois nouveaux locaux sont aménagés à Besançon.

Kelton se démarque en se déployant dans des points de ventes inhabituels. Jusqu'alors, les montres se vendaient en bijouterie.

La direction de Kelton embauche l'ancien directeur des ventes de la société Bic. Celui-ci met à profit ses circuits de distribution, ainsi les montres Kelton sont vendues dans les bureaux de tabac, maisons de la presse et papeteries. Le public trouve des montres dans des lieux nouveaux et le succès se confirme.

LE TEMPS DES ADHERENTS

... KELTON AUJOURD'HUI

C'est en 2016 que Kelton amorce son grand retour sur le marché français. Le groupe As Conseil - qui a repris la marque -, entend renouer avec l'histoire glorieuse de celle-ci, et les nouvelles collections arborent un style alliant modernité et esprit chic, très légèrement vintage.

Si la production des pièces d'horlogerie a changé de continent, l'assemblage des montres continue à être réalisé en France.

« La production de mouvements en France étant relativement confidentielle, Kelton a choisi de s'appuyer sur d'autres vecteurs pour reconquérir le marché. Produire des montres de qualité de manière réellement transparente est la moindre des choses, mais insuffisant. Ne pas se borner à faire revivre les classiques de la marque, mais inventer son futur en restant fidèle aux sources de son succès : proposer une grande diversité d'inspirations. De ces principes sont nées des montres au design original, destinées à une clientèle sensible à la qualité et à la beauté, qu'il s'agisse d'une mini-montre bijou tout droit sortie des 50's ou de notre très singulier Chronographe mécanique 1972. »

**Edith Chapelle-Petit, directrice de la marque Kelton
et Vincent Bergerat, directeur de création Kelton**

PARMI LES MODELES AU CATALOGUE :

◆ CHRONOGAPHE 1972 KELTON x CHAPAL



Voici le premier chronographe (Chronoscope, pour les puristes) mécanique à remontage manuel, édité à 2 x 100 exemplaires numérotés. Sportif par essence, il ajoute l'affichage de temps chronométrés à la lecture de l'heure courante. Pour le créer et le développer, Kelton a collaboré avec la prestigieuse manufacture Chapal (spécialiste du cuir), dont l'histoire est intimement liée à celles de l'aviation et de l'automobile.

Depuis 1832, la manufacture Chapal prend part aux aventures de l'aviation et de la course automobile à travers ses collections de vêtements en cuir sur mesure ; à ce titre, il est logique qu'elle fabrique - dans ses ateliers de Crocq (Creuse) - le bracelet de cuir qui équipe ce chronographe.

LE TEMPS DES ADHERENTS

Kelton est également en lien étroit avec les sports mécaniques. Emerson Fittipaldi, sacré deux fois champion du monde de Formule 1 en 1972 et 1974 et sponsorisé par Timex, rendit visite aux ateliers de Besançon en 1975. Le nom de cette montre (1972) est un clin d'œil au palmarès d'Emerson.

Ce chrono existe en une version diurne (1072 Skysand) et une version nocturne (1972 Skyblue).



Caractéristiques :

Chronographe mécanique à remontage manuel. Mouvement Seagull St 1901. Boîtier acier inox sablé Ø 40 mm. Etanchéité 10 bar. Verre saphir.

1972 Skysand : Points en Super-LumiNova sur les aiguilles des heures et des minutes.

1972 Skyblue : Index et aiguilles en Super-LumiNova.

Bracelet en cuir de box à tannage végétal, bouton fermoir laiton, marqué à chaud : Chapal Paris, fabriqué et patiné à la main par Chapal, en France. Il se décline en quatre nuances : tan, taupe, bleu et brun.

LE TEMPS DES ADHERENTS

♦ MONTRE 1955 - 30 ATM



La 1955 - 30 ATM marque le début de la mission de mécénat de Kelton auprès de la Fondation de la mer. En effet la marque reverse 10 % des bénéfices de la vente de ce modèle afin de contribuer à son action d'étude et de protection de l'Océan.

La Fondation de la Mer en quelques chiffres (Déc. 2022).

**FONDATION
DE LA MER**

- 25 000 bénévoles engagés dans toute la France.
- 821 tonnes de déchets collectés sur le littoral depuis le 01/01/20.
- 145 000 jeunes sensibilisés aux enjeux de l'océan.

Créée en juin 2015 par des personnalités engagées du monde maritime et de la société civile, la Fondation de la Mer soutient et met en œuvre des projets de protection des écosystèmes marins, de soutien à la recherche, d'information et de sensibilisation des publics.

Que vous plongiez dans le travail ou au large de La Digue (une île des Seychelles), l'immédiate lisibilité du cadran est parfois cruciale, ainsi, les index placés à 6 - 9 et 12 h sont surdimensionnés, afin de les rendre plus visibles sur ce fond gris perle qui ravira autant les squales que les mostrophilistes. Une nouvelle boucle déployante plus performante, réglable et des maillons visés.

Plus que jamais, une véritable montre de plongée techniquement irréprochable et capable d'affronter les conditions les plus extrêmes, 300 mètres (environ), tout en gardant son design original.

La 1955 - 30 ATM est livrée avec son bracelet acier inox brossé (elle peut aussi être équipée du bracelet nageur de combat).



Caractéristiques :

Boîtier acier inoxydable finition brossé Ø 39,5 mm. Verre saphir. Étanchéité 30 bar. Index et aiguilles Super-LumiNova. Couronne 7 mm vissée avec logo K gravé. Mouvement automatique Miyota 8215. Bracelet acier inoxydable à boucle déployante réglable. Édition limitée à 100 ex. numérotés.

LE TEMPS DES ADHERENTS

◆ MONTRE COLORAMA



Une collection doublement ancrée dans l'histoire de Kelton.

Inspirée de la célèbre Colorama, elle en reprend le principe de déclinaison en couleurs vives tout en s'inspirant, avec une vision moderne, d'un très élégant design ovale venu des années 70.

Ni ronde, ni carrée, elle est à la fois *gender fluid* et tout aussi pop que sa grande sœur. Très Warholienne, en fait.

Bracelet interchangeable.

Il existe 169 combinaisons différentes de bracelets et cadrans Colorama.



Caractéristiques :

Boîtier en laiton Ø 28 mm.
Verre minéral. Étanchéité 3 bar. Disponible en finition acier, or, ou or rose.
Mouvement quartz Miyota super slim.
Bracelet en cuir véritable (Existe en 13 couleurs).

KELTON - AS CONSEIL
2, rue Michelet
92100 Boulogne Billancourt
T. +33 1 41 10 12 12
edith@kelton.fr

www.kelton.fr

AUGARDE : LA MONTRE MILITAIRE CARRÉE

Inventé par des Français, l'imprimé camouflage s'inspire des nuances présentes dans la nature. AUGARDE a donc voulu rendre hommage à ces origines ainsi qu'à son ADN parisien, avec la collection Monceau. C'est également grâce à sa forme carrée arrondie que la montre Monceau affiche son originalité. En effet, son boîtier acier inoxydable 316L de 38 mm, accueille un cadran mat, imprimé camouflage décliné en huit couleurs différentes. Doté d'un mouvement quartz, Miyota 2025, ce mécanisme, fonctionnant avec une pile, offre une précision de +/- 0,67 seconde par jour. Aiguilles heures et minutes revêtues de matière luminescente. Bracelet interchangeable en silicone ultra résistant. Choisissez le modèle qui vous correspond. Que vous ayez envie de couleur ou plutôt de sobriété, vous trouverez forcément la montre qui vous correspond dans notre collection Monceau.

www.augarde.com



BRISTON : DU NOUVEAU DANS LA COLLECTION « CLUBMASTER »



BRISTON agrandit sa collection Clubmaster et propose un nouveau « spécimen » sportif et chic pour urbains et sportifs épris d'évasion et de sensations fortes.

Disponible en six versions, cette nouvelle collection se compose de trois modèles en acétate de cellulose façon écaille de tortue, grise ou aux différentes nuances de vert. L'utilisation du traitement PVD noir, canon de fusil ou kaki mat sur le boîtier, la lunette et les poussoirs renforce le caractère de ces trois versions célébrant l'art du « camouflage ». Les trois autres modèles en acier inoxydable mettent en avant le savoir-faire horloger de la marque avec l'alternance de finitions brossée et mate pour éliminer tout défaut et accentuer l'aspect brut du boîtier. Résistante aux chocs et fidèle à la forme carré-cambré de la ligne Clubmaster, cette dernière-née possède un boîtier robuste de 44 mm, étanchéité 10 bar et reconnaissable par sa lunette tournante extérieure façonnée en acier et dotée d'une minuterie. A découvrir ...

www.briston-watches.com

DEPANCEL : SÉRIE-R 5TH ANNIVERSARY

Réinterprétation de la mythique [Re]Naissance, qui a fait le succès de la marque lors de son lancement en 2019, le boîtier Série-R reste fidèle à la géométrie d'origine : une calandre toujours bien visible, associée à des lignes plus musclées.

Son fond transparent laisse apparaître le moteur : un mouvement mécanique automatique Miyota 9122, doté d'une précision de 0/+15 secondes par jour et d'une réserve de marche de 40h. Un modèle aux arêtes dynamiques complété par un nouveau protège-couronne, des courbes tendues et une boîte biseautée à 6h et 12h, pour une ergonomie et un confort au poignet décuplés.

<https://depancel.com>



BRÈVES HORLOGÈRES

GPHG 2023 - COUP D'ENVOI POUR LES INSCRIPTIONS

La Fondation du Grand Prix d'Horlogerie de Genève (GPHG) annonce l'ouverture des inscriptions de l'édition 2023 pour toutes les marques horlogères internationales, jusqu'au 23 juin prochain, via la plateforme digitale dédiée. Le GPHG et son Académie récompensent chaque année l'excellence et la créativité horlogère contemporaine à travers 20 prix, dont la prestigieuse Aiguille d'Or, mettant en lumière les talents et réalisations annuelles de la branche. La liste des 15 catégories et des prix 2023 ainsi que les détails du concours sont disponibles dans le Règlement de l'édition 2023. A l'issue des inscriptions, l'Académie procédera cet été à un premier vote électronique pour déterminer les 90 garde-temps présélectionnés. Le palmarès 2023 sera dévoilé le 9 novembre prochain lors de la 23e cérémonie de remise des prix du GPHG qui aura lieu au Théâtre du Léman à Genève.

[www.gphg.org / inscriptions 2023](http://www.gphg.org/inscriptions2023)



RESTREPO : L'ELLIPSE MACH 2 CHRONO

Le modèle Restrepo Ellipse Mach 2 Chrono est le résultat de quelques années de recherche. Modèle fabriqué dans la plus grande tradition horlogère, totalement sur mesure avec un caractère pilote affirmé : en Acier 316 L équipé d'un Mouvement Valjoux 7750, un décor côtes de Genève, un cadran en émail avec de nombreux détails et appliques, Super-LumiNova et des Couronnes gravées. Il sera produit à 99 pièces numérotées de 001 à 099. Cette montre au design unique est proposée avec un bracelet acier sur mesure, à la boucle déployante secrète et invisible (il est impossible de voir l'emplacement du discret pin off).

Un bracelet rubber inusable est également fourni pour permettre de le changer selon ses envies. L'Ellipse Mach 2 Chrono Restrepo est un Chronographe Automatique pour les amoureux de pièces uniques au design affirmé.

www.restrepo-watches.com

YEMA URBAN FIELD

La YEMA Urban Field a été pensée comme une montre polyvalente, fiable et robuste pour s'adapter à tous les besoins. Elle est le parfait consensus entre style et aventure et est équipée du mouvement mécanique à remontage manuel Sellita SW210-1b, visible à travers un fond transparent. Son cadran ultra-lisible à effet sablé et à l'esprit militaire lui confère singularité et élégance. Les aiguilles dauphines, affirmant son style néo-classique, ainsi que les index du chemin de fer sont revêtus de Super-LumiNova BGW9 Grade A pour assurer une lisibilité accrue dans l'obscurité. Le nouveau boîtier en acier poli inoxydable 316L, est proposé en 37,5 mm ou 40 mm de diamètre. Son diamètre contenu allié à sa finesse d'épaisseur (7,80 mm), rend l'Urban Field ultra confortable et élégante sur toutes les tailles de poignet, discrète et facile à glisser sous un poignet de chemise.

<https://yema.com>





22, avenue Franklin Roosevelt , 75008 Paris

01 44 70 77 97 (taper 4)

www.francehorlogerie.com

siret : 784 358 673 00035

code APE : 9411Z